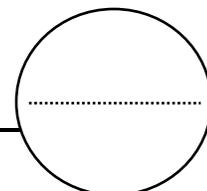




PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le mardi 7 septembre 2021 à compter de 20h00 au Centre récréatif, situé au 550 rue Goyette, Hemmingford.

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
M. Luc Guérin, conseiller n° 2;
M. Christopher Hill, conseiller n° 3;
M. Roy Catto, conseiller n° 4;
M. Howard Silverman, conseiller n° 5; (par téléphone en vertu de l'arrêté ministériel numéro [2021-029](#) du 26 avril)
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Sont absents :

Sont également présents :

Andréane Gravel, Directrice générale et secrétaire-trésorière
Idanuel Vallejos, Directeur général adjoint et coordonnateur des travaux publics

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2021-09-181

1-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que déposé mais en le laissant ouvert.

2021-09-182

2A-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2021

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2021 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

3-DÉLÉGATION

Une citoyenne dans la salle.

2021-09-183

4A – MODIFICATION DU COMITÉ MUNICIPAL DE SÉCURITÉ CIVILE (CMSC) CANTON ET VILLAGE

Considérant que monsieur Idanuel Vallejos a été nommé Directeur général adjoint et coordonnateur de la voirie ;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement par les conseillers que le conseil désigne officiellement Idanuel Vallejos à titre de membre du comité municipal de sécurité civile Village-Canton pour la mission Services techniques, travaux publics et transport.

ADOPTÉE

2021-09-184

4B – NOMINATION DU DEUXIÈME SIGNATAIRES AUTORISÉ POUR LES CHÈQUES

Considérant que monsieur Idanuel Vallejos a été nommé Directeur général adjoint et coordonnateur de la voirie ;

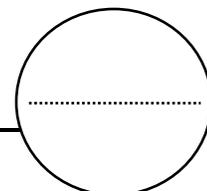
Il est proposé et résolu unanimement par les conseillers :

- De nommer Monsieur Idanuel Vallejos, Directeur général adjoint et coordonnateur de la voirie deuxième signataire des chèques de la municipalité en remplacement de Mme Pascale Giroux

ADOPTÉE



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2021-09-185

4C – REVENU QUÉBEC ET REVENU CANADA – NOMINATION DES PERSONNES AUTORISÉES

Considérant que monsieur Idanuel Vallejos a été nommé Directeur général adjoint et coordonnateur de la voirie ;

Il est proposé et résolu unanimement :

- De nommer Monsieur Idanuel Vallejos, Directeur général adjoint et coordonnateur de la voirie responsable autorisé pour l'utilisation de tout service en ligne émanant de Revenu Québec ou Revenu Canada;
- D'autoriser Revenu Québec et Revenu Canada à transmettre à Monsieur Idanuel Vallejos dans le cadre de ses fonctions, des renseignements confidentiels concernant la municipalité du Village de Hemmingford;
- D'autoriser Monsieur Idanuel Vallejos et Mme Andréane Gravel, Directrice générale, à signer, pour et au nom de la municipalité du Village de Hemmingford, les formulaires requis pour donner suite à cette résolution.

ADOPTÉE

2021-09-186

4D-GÉNIPUR PAIEMENT FACTURE #8819 GÉNIPUR TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DE L'AVENUE CHAMPLAIN

Considérant qu' une partie des travaux de l'avenue Champlain est exécutée ;

Considérant que la Municipalité a reçu la facture #8819 du surveillant de chantier Génipur qui s'élève à 651.91\$ incluant les taxes ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers :

- De procéder au paiement de la facture #8819 pour un montant de 651.91\$ taxes incluses à Génipur ;
- Que ce montant sera transféré pour être payé à même le financement temporaire avec la Caisse Desjardins ;
- Que ces travaux font partie de l'emprunt concerné par le règlement d'emprunt 317 et 317-1.

ADOPTÉE

2021-09-187

4E – DÉCOMPTE PROGRESSIF # – TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DE L'AVENUE CHAMPLAIN

ANNULÉ

2021-09-188

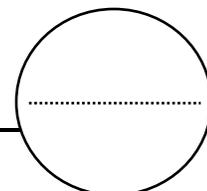
4F – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE - PROJET D'ENTENTE INTERMUNICIPALE DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION INCENDIE

Considérant qu'en vertu de l'article 569.0.1 du Code municipal, toute municipalité locale peut conclure avec toute autre municipalité locale, quelle que soit la loi qui la régit, une entente par laquelle elles délèguent à la municipalité régionale de comté, dont le territoire comprend le leur, l'exercice de tout ou partie d'un domaine de leur compétence;

Considérant qu'en vertu du même article 569.1, le secrétaire-trésorier de la MRC doit transmettre une copie du projet d'entente à chaque municipalité locale, accompagné d'un avis mentionnant que toute municipalité locale intéressée à conclure une entente dont le contenu est identique à celui du projet doit, dans les 60 jours qui suivent la réception de ces documents, transmettre à la MRC une résolution exprimant son intérêt;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Considérant que le projet d'entente intermunicipale de délégation de compétence en matière de prévention incendie soumis par la MRC des Jardins-de-Napierville;

Considérant que ledit projet d'entente pourrait être soumis, aux fins d'obtention d'une aide financière, au *Fonds Régions et Ruralité (FRR), Volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale*;

Considérant la volonté du conseil municipal de déléguer compétence en matière de prévention incendie à la MRC des Jardins-de-Napierville;

Par conséquent, il est proposé et résolu unanimement:

-Que la municipalité du Village de Hemmingford déclare son intérêt quant à la délégation de compétence en matière de prévention incendie;

-Approuve le projet d'entente intermunicipale de délégation de compétence en matière de prévention incendie tel que soumis par la MRC des Jardins-de-Napierville;

-Autorise le maire ou en son absence la mairesse suppléante ainsi que la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité, l'entente intermunicipale de délégation de compétence en matière de prévention incendie à intervenir avec la MRC des Jardins-de-Napierville;

-Que la présente résolution remplace en tout ou en partie toute autre résolution incompatible avec celle-ci.

ADOPTÉE

2021-09-189

4G – MODIFICATION DU LIEU DES SÉANCES DU CONSEIL JUSQU'À NOUVEL ORDRE

Considérant que les municipalités ont reçu l'autorisation de recommencer les séances du conseil devant public ;

Considérant que la salle du conseil à l'hôtel de ville est trop petite pour respecter la distanciation imposée par la santé publique ;

Considérant que le gymnase au centre récréatif sera pris à l'automne pour la programmation en sport et loisirs de la municipalité ;

Considérant que la salle en arrière de la coop est disponible et qu'elle est assez grande pour permettre la tenue de la séance en respectant les mesures imposées ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers du Village de Hemmingford de modifier le lieu des prochaines séances du conseil qu'elles aient lieu à la salle en arrière de la coop, située au 476 rue Frontière, Hemmingford, et ce, jusqu'à ce que nous puissions à nouveau accueillir le public dans la salle du conseil municipal en respectant les règles sanitaires en place.

ADOPTÉE

2021-09-190

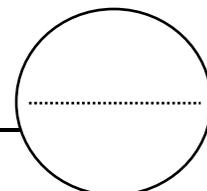
4H – ADJUDICATION DU MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS -MANDAT DE VÉRIFICATION EXTERNE POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2021-2022 ET 2023 - APPEL D'OFFRES # VÉRIF2021-002;

Considérant que la Municipalité à procéder à un appel d'offres sur invitation # VÉRIF2021-002; pour services professionnels auprès de quatre firmes comptables;

Considérant que la Municipalité a reçu trois (3) offres de services et que tous étaient conforme pour L'analyse;



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



- Considérant que la Municipalité à constituer un comité de sélection pour évaluer les offres reçues;
- Considérant que le rapport du comité a été remis au conseil de la Municipalité pour adoption;
- Considérant que le rapport d'évaluation confirme que les trois (3) offres reçues conformément et analysés ont obtenues le pointage de soixante-dix (70) permettant d'ouvrir l'enveloppe de prix soit;

Nom	Pointage intérimaire	Offre déposée	Pointage final
Raymond Chabot Grant Thornton	82,63	\$57 671,46	23,00
LLG CPA	88,24	\$50 905,18	27,16
BCGO	84,74	\$51 939,96	25,94

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement par les conseiller :

- Que la Municipalité accorde le mandat de services professionnels à la firme ayant obtenu le meilleur pointage après analyse soit LLG CPA pour un montant de 50 905.18\$ taxes incluses dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation # VÉRIF2021-002;
- Que la directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les documents requis.

ADOPTÉE

6A-RAPPORT DU COORDONNATEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Monsieur Idanuel Vallejos, coordonnateur des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis par son service de voirie durant le mois d'août 2021.

2021-09-191

6B –EMBAUCHE D'UN JOURNALIER DU CENTRE RÉCRÉATIF ET AIDE À LA VOIRIE

Considérant que le poste de journalier de la voirie est vacant ;

Considérant que le comité de ressources humaine a procédé à des entrevues ;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- D'embaucher monsieur Jacques Parenteau à titre de journalier du centre récréatif et aide à la voirie ;
- D'accepter les termes de travail et les conditions salariales proposés par le comité des ressources humaines, présenté au tableau des recommandation #2021-009, ce qui inclut une période de probation de six (6) mois;

ADOPTÉE

7A-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE

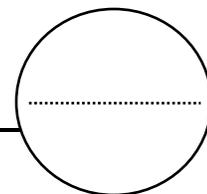
La consommation de l'eau potable a été de 68 200 gallons par jour durant le mois d'août. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

7B-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2021-09-192

7C-ENTRETIEN PRÉVENTIF DU POSTE DE POMPAGE DES EAUX USÉES

Considérant qu' il est important d'entretenir adéquatement les deux pompes de l'usine d'épuration des eaux usées ;

Considérant l'offre de service forfaitaire de Pompex estimée au montant de 1 062 \$ plus les taxes applicables ;

Considérant que les pièces à changer s'il y a lieu seront facturées en supplément ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire faire l'entretien préventif du poste de pompage à la compagnie Pompex et de prendre les fonds à même le poste 02-414-00-526.

ADOPTÉE

2021-09-193

7D -EMBAUCHE EMPLOYÉ - FIN DE SEMAINE DE GARDE ET APPEL D'URGENCE

Considérant que pour suivre la réglementation du MDDELCC, la Municipalité se doit d'avoir un employé sur appel la fin de semaine pour le système d'eau potable en cas d'urgence ;

Considérant qu' il est important d'avoir 3 employés pour les fins de semaines de garde afin de faire une rotation entre ceux-ci aux 3 semaines ;

Considérant que la Municipalité a fait l'achat d'un inverseur automatique pour la génératrice et que les employés devront rester à l'intérieur d'un rayon d'une heure de la station d'eau potable afin de respecter le protocole d'urgence ;

Considérant que les employés opérateurs du système d'eau potable reçoivent une compensation pour leurs fins de semaine de garde ;

Considérant que M. Mathieu Robin nous offre ses services pour effectuer des fins de semaine de garde ;

Considérant que M. Robin détient les compétences pour exécuter ce travail ;

En conséquence, il est et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- De procéder à l'embauche de Mathieu Robin au poste d'opérateur du système de l'eau potable ;
- D'offrir une compensation à l'employé de garde de 50\$ pour le samedi, 50\$ pour le dimanche et de 50\$ par jour férié chômé tel que stipulé dans la politique des employés à temps complet ;
- Que tout appel d'urgence sera payé à taux simple pour trois heures minimum tel que les normes du travail le stipule ;
- Que les rotations de fin de semaine se feront seulement entre M. Gauthier, M. Viau et M. Robin.

ADOPTÉE

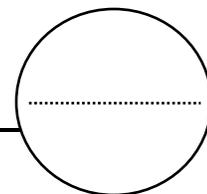
9A-RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Monsieur Eric Daigle, inspecteur en bâtiment et en environnement, dépose son rapport des permis de construction pour le mois d'août 2021 :

Nombre de permis émis :	8
Valeur des travaux :	22 400 \$



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2021-09-194

10A – LIBÉRATION DE LA RETENUE SPÉCIALE – TERRAIN DE TENNIS ET PICKLE-BALL

- Considérant que à l'automne 2020, les membres du conseil n'étaient pas satisfaits du tapis qui a été livré et installé sur le nouveau terrain de tennis et pickle-ball ;
- Considérant que à la suite de la rencontre de chantier du 5 novembre 2020, la compagnie Atmosphère par l'entremise du directeur des opérations monsieur Bolduc a accepté une retenue spéciale de 20 000\$ pour les déficiences du tapis de tennis ;
- Considérant que certaines corrections ont été apportées au tapis depuis, comme la correction des joints et l'amélioration de défauts ;
- Considérant que malgré cela, il reste à remplacer deux bandes de tapis qui sont de la mauvaise couleur, et que la compagnie ne pourra pas faire les travaux cette année ;
- Considérant qu' Atmosphère demande la libération de la retenue spéciale sur le tapis de 20 000 \$

En conséquence, il est proposé et résolu par les conseillers :

- De refuser la libération de la retenue spéciale, soit de 20 000 \$, puisque les bandes de mauvaise couleur n'ont pas été remplacées et que cela ne sera pas fait cette année ;

ADOPTÉE

2021-09-195

10B – ACCEPTATION PROVISOIRE DES TRAVAUX - TERRAIN DE TENNIS ET PICKLE-BALL

- Considérant que les travaux de construction du terrain de tennis et pickle-ball sont terminés à l'exception de :
- Remplacement des portions du tapis de mauvaise couleur ;
 - Compaction de la surface à la suite du remplacement des mauvaises couleurs ;
 - Validation de la position optimale de l'éclairage ;
 - Ajustement de la hauteur au bas de la clôture (à deux endroits) ;
 - Vérifier l'état du terrain pour pratiquer le pickle-ball ;
 - Dépôt des plans tel que construit.
- Considérant que l'ingénieur responsable du projet, monsieur Dave Williams, recommande l'acceptation provisoire des travaux ;
- Considérant que depuis le début du projet, sur chaque facture, l'équivalent de 10% du montant total de la facture avant les taxes est retenue ;
- Considérant que ce montant s'élève à 33 958,51 \$;
- Considérant que normalement, lors du dépôt de l'acceptation provisoire, le client doit libérer la moitié de la retenue de 10%, soit 16 979,25 \$;

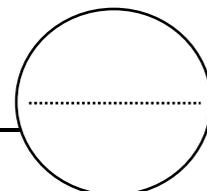
En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accepter provisoirement les travaux du terrain de tennis et pickle-ball et de libérer 16 979,25 \$, conditionnellement à ce que les déficiences énumérées ci-haut soient corrigées avant le 31 mai 2022.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



QUESTIONS DIVERSES

2021-09-196

12A –REFUS D’ABATTAGE D’ARBRE AU 462 AVENUE MARGARET

Considérant que les élus ont reçu une demande du propriétaire du 462 avenue Margaret pour l’abattage de deux arbres ;

Considérant que ces arbres se situent dans l’emprise de l’avenue Margaret, donc ils sont la propriété de la municipalité ;

Considérant que les arbres semblent en santé ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l’unanimité par les conseillers de refuser la demande d’abattage d’arbre étant donné que ceux-ci semblent en santé et qu’il est important de conserver les arbres en santé au Village.

ADOPTÉE

2021-09-197

13 - ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 7 SEPTEMBRE 2021

Considérant que Mme Andréane Gravel, la Directrice générale et Secrétaire-trésorière confirme que les fonds sont disponibles pour le paiement des comptes payés et à payer au 7 septembre 2021, soit dans le budget 2021 ou par une appropriation de surplus ;

Il est proposé et résolu à l’unanimité par les conseillers que les comptes payés du 4 août au 6 septembre 2021 soient acceptés au montant de 62836,01\$ incluant les salaires et que les comptes à payer en date du 7 septembre 2021 soient payés au montant de 69 846,13 \$.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

2021-09-198

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé et résolu à l’unanimité que la séance est levée à 20h09.

ADOPTÉE

Drew Somerville, Maire
Maire

Andréane Gravel
Directrice générale et Secr.-très.

Je, Drew Somerville, maire de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 7 septembre 2021.